

## RENATURATION DU PARKING DES EMBRUNS À BIDART

Le parking des embruns situé sur la commune de Bidart (64210) a connu une transformation étonnante en l'espace d'un an. Ce parking aménagé en dur au milieu des années 1980, donnait accès à la plage des Embruns. En 2022, la commune de Bidart souhaitant diminuer la présence des voitures à proximité des plages, y avait interdit l'accès aux 4 roues. Début 2023, les élus souhaitaient renaturer cet espace bitumé de 1000 m<sup>2</sup> et le projet avait été confié au service Espaces Verts et Paysages de la commune. L'idée de créer une dune végétalisée à la place du parking venait de naître en janvier de cette même année.



Le parking des embruns en avril 2021...



...transformé en une dune végétalisée en avril 2023

## ENJEUX

Un des buts du projet était de redonner un aspect naturel à un aménagement très impactant visuellement et environnementalement (parking en enrobé). Ce parking situé en bord de plage n'était plus adapté aux contraintes et problématiques actuelles. En effet il était régulièrement ensablé et dans un contexte d'augmentation du niveau de la mer, était condamné à moyen terme. La renaturation de ce site avait ainsi plusieurs objectifs : la désimperméabilisation de 1000 m<sup>2</sup> de sol, l'adaptation au recul du trait de côte et la lutte contre la chute de la biodiversité.

L'idée de créer une dune végétalisée est venue naturellement en observant l'évolution du site (ensablement fréquent) et en étudiant l'environnement du site avant les années 1980. Les plages de l'Uhabia et des Embruns étaient originellement constituées de petits systèmes dunaires, environnement plutôt atypique sur la côte basque, puisque le littoral est essentiellement constitué de falaises rocheuses. Les divers aménagements du XXème siècle ayant petit à petit fait disparaître ce milieu constitué d'espèces patrimoniales, la mise en œuvre de ce projet permettait de réduire la pression anthropique du site tout en y créant un environnement plus naturel et plus accueillant.

## MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de ce projet s'est établie en trois étapes :

### **Le décroutage et la désimperméabilisation du sol**

Cette étape qui consiste à enlever la couche d'enrobé et la sous couche imperméable a été confié à une entreprise de travaux public privée. Elle a permis la restructuration du sol ainsi que la circulation de l'eau en profondeur.



Enlèvement de la couche imperméable

## Rechargement en sable

Les plages des Embruns et de l'Uhabia s'ensablent naturellement en raison des courants maritimes. Chaque année la municipalité dégraisse (enlèvement du sable en excès) le haut des plages en déplaçant le sable vers la mer. Nous avons profité de cette opération de dégraisage pour recharger la surface désimperméabilisée en sable. Près de 800m<sup>3</sup> de sable ont été disposés pour avoir une couche de 60 à 80 cm de sable sur l'ensemble de la surface. Cette opération a été effectuée avec l'aide d'une entreprise privée. Les finitions du profilage ont été effectuées en régie par le service voirie de la commune.



Apport du sable excédent de la plage des Embruns



Profilage de la dune

## Végétalisation

Une fois l'ensablement terminé la phase de la végétalisation a débuté. Le plus gros des plantations a eu lieu fin mars, début avril 2023. Le choix des végétaux s'est fait en observant les dunes des alentours, les plantes dunaires étant les plus adaptés aux conditions extrêmes du bord de mer sur sol sableux. Les espèces dunaires ont donc été sélectionnées pour la végétalisation de cet ancien parking.



385 végétaux de 19 espèces différentes ont été plantés, La plupart ont été achetés en pépinière. Des plantes ont été transplantées des dunes avoisinantes et des graines récoltées dans les milieux naturels proches pour ensuite les semer dans la zone à végétaliser. Ci dessous la liste des principaux végétaux implantés en 2023 :

Oyat (*Ammophila arenaria*)  
Euphorbe des dunes (*Euphorbia paralias*)  
Cakilier (*Cakile maritima*)  
Bette maritime (*Beta Maritima*)  
Perce pierre (*Crithmum maritimum*)  
seigle de mer (*Leymus arenarius*)  
Immortelle des dunes (*Helichrysum stoechas*)  
Serpolet (*Thymus serpyllum*)  
Orpin (*sedum acre*)  
Genêt à balai (*Cytisus scoparius*)  
Vulnéraire maritime (*anthyllis vulneraria ssp maritima*)  
...

Une fois la végétalisation des 770 m<sup>2</sup> terminée, des clôtures girondines ont été installées pour protéger les plantations du piétinement et permettre de casser les flux de sable les jours de tempête.

Les conditions d'accommodation face à la mer étant très rudes, les végétaux ont été plantés au stade « jeune plant » pour une reprise optimale. Deux panneaux pédagogiques ont été installés pour expliquer au public les spécificités et la sensibilité au piétinement des plantes dunaires. Enfin un tapis coco a été installé pour faciliter la circulation jusqu'à la plage. La conception et la mise en œuvre de la végétalisation ont été effectuées en régie par le service Espaces Verts et Paysages de Bidart.



Mai 2023 2 mois après les plantations

Le chantier a duré 2 mois et le coût total du projet s'élève à 26 000 € TTC.

## RÉSULTATS

Les plantes ont bénéficié d'une bonne reprise durant la saison de végétation de 2023. Les relevés effectués fin 2023 comptabilisent 366 plantes répartis en 24 espèces, la banque de graines présent dans le sable déplacé ayant fait apparaître des plantes spontanément. L'aménagement a bien réagi face aux tempêtes hivernales et le début de saison de végétation 2024 a bien démarré. Les oyats ont commencé à se multiplier végétativement et de nouvelles espèces ont fait leur apparition.



La multiplication des oyats (juin 2024)



Immortelle des dunes et serpolet en fleur (juin 2024)

## UNE EXPÉRIMENTATION INSPIRANTE

Un aménagement peu coûteux, résilient, intégré au paysage et en faveur de la biodiversité. Au vu de la résilience de cet aménagement, cette expérimentation servira d'exemple pour les aménagements futurs de la commune de Bidart. En effet cet espace dunaire demande peu d'entretien, les végétaux sauvages ne demandent aucun entretien et seul un dégraissage (enlèvement de l'excès de sable) printanier est nécessaire sur les zones de circulation autour des clôtures girondines. Au vu des résultats positifs le projet d'aménagement situé à proximité prévoit des zones dunaires inspirés de cet aménagement.



**L'aménagement de cet espace dunaire sur un ancien parking nous prouve encore une fois que l'artificialisation des espaces n'est pas une fin en soi. En s'inspirant de l'ingéniosité des mécanismes naturels, la reconstitution des espaces à dominante naturelle est possible.**

Jon Sdupe  
Responsable du Service Espaces Verts et Paysages  
Ville de Bidart juin 2024.